LE P'TIT MALIN

DU

Ligne directe

EN CAS DE COUPURE D'ELECTRICITE

Le disjoncteur différentiel est dans :

Le disjoncteur principal (ouverture de la porte avec une de vos clé d'appartement) est dans :

SOMMAIRE

Les Numéros Utiles	4-7
Votre arrivée	8
Les logements	9
Les équipements	10
Votre départ	11
Quelques consignes	12

INFORMATIONS PRATIQUES RESIDENCE

L'accueil	14
Mode d'utilisation du téléphone et Canal Sat	15
La laverie	16
Tri sélectif	17
La salle de jeux	18
La piscine	19
Les 9 règles d'or « Anti-Acariens »	20
Les locations	21
Les autres services	22

INFORMATIONS PRATIQUES LA ROCHE POSAY

Les horaires d'ouverture	24
La Roche Posay	25
Un peu d'histoire	26

Cartes

LES NUMEROS UTILES

Numéros Utiles :

- Services d'incendie et secours 18
- Samu 15
- Gendarmerie 17
- Gendarmerie de Pleumartin 05-49-86-50-05
- EDF 0-810-333-086
- VEOLIA service des eaux 0-811-902-902

Médecins :

- Pour les gardes 15
- Médecin de garde de 20h à 21h 05-49-38-50-50

Médecins Généralistes :

Docteur BENARD, Docteur LAUBRETON, Docteur SAPIN, Docteur Chemouny
3 rue du Docteur Jacquemin-Sablon

- Téléphone 05-49-86-20-06

Pharmacies :

- Pour les gardes 17

Sous réserve de modifications, les permanences sont affichées sur les portes de chaque pharmacie)

Pharmacies :

Pharmacie des Sources : 15 Cours Pasteur

- Téléphone 05-49-86-20-35

Pharmacie Thermale : 18 Boulevard Victor Hugo

- Téléphone 05-49-86-19-56

Parapharmacie :

29 Cours Pasteur

- Téléphone 05-49-90-20-28

Infirmière :

Mme BOUVIER Marie-Paule – 21 rue du 8 mai 1945

- Téléphone 05-49-86-24-83

Mme Bidault Magalie – 7 chemin du Boulereau

- Téléphone 06-78-33-41-64

Mme Purdom Marina – 5 cours Pasteur

- Téléphone 05-49-86-26-98
  06-21-92-38-46

Chirurgiens - Dentistes :

Docteurs HYLINSKI et AVENARD – 3 route de Renoir

- Téléphone 05-49-86-18-75

Docteur SCHMITT – Rue du Docteur Jacquemin - Sablon
- Téléphone 05-49-86-24-18

Masseurs-Kinésithérapeutes :

BLANC Dominique, BLANC Alain, DUPUIS Gaëlle – 37 avenue des Fontaines
- Téléphone 05-49-86-22-13

Dermatologues – Généralistes compétant en médecine thermale :

Docteur BARDIN-METAIS Josée – 5 Place de l'Eperon
- Téléphone 05-49-86-14-97

Docteur DELAIRE Pierre-Louis – 11 Cours Pasteur
- Téléphone 05-49-86-14-10

Docteur DELREZ-FURY Evelyne – Rue du Docteur Jacquemin-Sablon
- Téléphone 05-49-86-21-88

Docteur RAYSSAC Jean-Pierre – 18 Boulevard Victor Hugo
- Téléphone 05-49-86-22-34

Docteur Velkov Valentin – 2 avenue des Fontaines
- Téléphone 05-49-86-47-51

Docteur Palikova Angélina – rue duDocteur Jacquemin-Sablon
- Téléphone 05-49-93-16-53

Docteur Jeliaskoff Arsène – 2 avenue des fontaines
- Téléphone 05-49-86-29-53

Docteur Hristova Nikoleta – 1 rue Bourbon
- Téléphone 05-49-90-15-95

Docteur Cojocaru Andrééa – rue du Docteur Jacquemin-Sablon
- Téléphone 05-49-86-60-20

Pédicures - Podologues :

METAIS Vanessa et WARY Bruno – Rue du Docteur Jacquemin-Sablon
- Téléphone 05-49-86-11-13

Ambulances :

Centre Ambulancier Bruneau – 2 rue Pierre-Denis Rousseau
- Téléphone 05-49-86-20-51

86 Secours – 19 rue du Paradis
- Téléphone 05-49-86-25-47

Laboratoire dermatologique :

Avenue René Levayer
- Téléphone 05-49-19-19-00

Hôpital :

Rocade Est – Rue du Docteur Luc Montagnier 86100 CHATELLERAULT

- Téléphone 05-49-02-90-90

Société thermale de la Roche Posay :

Ouvert toute l'année du lundi au samedi matin inclus, jours fériés compris

- Téléphone 05-49-19-49-00
- Fax 05-49-19-49-40
- E-mail contact@la-roche-posay.info

Thermes Saint Roch :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

- Téléphone 05-49-19-49-49
- Fax 05-49-19-49-48

Thermes du Connetable :

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00

- Téléphone 05-49-19-48-49
- Fax 05-49-19-48-48

Sécurité Sociale : Cours Pasteur

Le mercredi et le vendredi de 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00

Vétérinaires :

Messieurs LEBEAU et PEROCHON – 13 rue des Tilleuls 86540 PLEUMARTIN

- Téléphone 05-49-86-50-08

Taxis - Transport :

Bruneau Centre Ambulancier (taxi, ambulance, excursions) – 51 rue des Fontaines

- Téléphone 05-49-86-20-12

86 Secours (taxi, ambulance, VSL) – ZA Les Chaumettes

- Téléphone 05-49-86-25-47

Taxi Tranchant (Châtellerault) – 1 chemin du Boulereau

- Téléphone 06-70-57-30-23

Location de voitures :

Rent a car – Citroën Alizon – ZA les Chaumettes

- Téléphone 05-49-86-22-02

SUPER U – ZA Les Chaumettes

- Téléphone 05-49-90-30-67

Mairie de la Roche Posay :

- Téléphone 05-49-86-20-59
- Fax 05-49-86-18-93

Office de Tourisme :

- Téléphone 05-49-19-13-00
- E-mail office@larocheposay.com

MCL (Maison de la Culture et des Loisirs)

- Téléphone 05-49-86-17-11

La Poste

10 Boulevard Victor Hugo –
du lundi au vendredi 9h00-12h30 / 14h00-16h30 samedi 9h00-12h00

- Téléphone 05-49-86-14-96

Naturopathie

Accompagnement au mieux-être par le biais de la naturopathie : hygiène alimentaire, réflexologie plantaire, E.F.T (technique de libération des émotions) conférences-débats, randonnées découverte, atelier cuisine bio…

10 route de Vicq

- Téléphone 06-76-08-55-78

Balnéothérapie – Spa

Parc Thermal

- Téléphone 05 -49-19-48-00

VOTRE ARRIVEE

A votre arrivée, nous vous remercions de vous présenter à l'accueil afin de régler certains détails administratifs :

- Règlement du solde de la location (si reste dû)
  (Total location – les arrhes versées)
- Chèque de caution (1/3 du montant de la location)
- Signature du règlement de la piscine (pour la saison estivale)
- Déclarer la présence d'un animal

En prenant possession de votre appartement, contrôlez attentivement votre inventaire, notez toute anomalie (joint au contrat de location) et remettez-le à la réception maximum 48h après votre arrivée. (Sans remarque, toute dégradation constatée lors du départ restera à votre charge).

Votre appartement est mis à votre disposition en parfait état de propreté. Durant votre séjour son entretien vous incombe de sorte qu'à votre départ, il nous soit restitué propre et en ordre (frigo, vaisselle, poubelle, sanitaire, sol…).

Si vous le souhaitez, un service ménage peut-être mis à votre disposition, pendant votre séjour ou le jour de votre départ (sauf vaisselle devant être laissée propre, essuyée et rangée, les sanitaires propres et désinfectés et le frigo dégivré), ceci moyennant un coût supplémentaire (voir tarif service ménage p 14).

Nous nous réservons le droit d'appliquer ce tarif si le ménage lors de la sortie n'était pas correctement effectué

Pour le bien être de chacun et surtout pour les personnes allergiques,nous vous remercions de **ne pas fumer dans les logements et les communs, ou d'amener d'animaux dans les logements A-A et les communs.**

TOUS LES LUNDIS, VERRE DE L'AMITIE
pour un séjour plus chaleureux

Nous avons le plaisir de vous convier au verre de l'amitié, que vous soyez nouveaux arrivants ou déjà là depuis plus d'une semaine, dans la salle de réunion (ou à l'accueil en basse saison). L'horaire est affiché à l'accueil.

LES LOGEMENTS

La Résidence compte 9 chalets dans lesquels sont répartis nos studios et appartements.
Ils sont tous équipés comme indiqué sur les inventaires que nous vous avons joints lors de votre réservation. Ils sont classés 2 étoiles selon la réglementation de la Commission Préfectorale.

- les chalets F, G, H et I, comprenant appartements et studios, répondent aux 9 règles d'or des anti-acariens **(les animaux y sont interdits y compris lors de visite)**

Les studios : sont équipés pour un maximum de 2 personnes et comprennent une pièce principale avec kitchenette, salle d'eau séparée avec cabine douche ou baignoire et WC. Ils ont une superficie entre 15m2 et 25m². La plupart se trouvent à l'étage. Seuls ceux sitúés à l'étage mansardé sont climatisés. Ceux du rez-de-chaussée disposent d'une petite terrasse privée et certains à l'étage d'un balcon. Ils disposent tous du même équipement.

Les appartements :

- ***Les appartements 1 chambre :*** comprennent une entrée, un séjour cuisine (avec canapé clic-clac), une chambre (avec lit de 140 ou 2 lits de 90 et pour la plupart de 2 lits superposés), une salle de bain avec baignoire ou douche et WC séparés (sauf pour quatre appartements dont les toilettes sont dans la salle de bain). Ils sont conçus pour recevoir au maximum 4 ou 6 personnes. Ils sont situés au rez-de-chaussée, au premier ou au second, et peuvent être dotés d'un balcon ou d'une terrasse privée.

Certains appartements RDC répondent aux normes handicap.

- ***Les appartements 1 chambre et mezzanine :*** comprennent une entrée, un séjour –cuisine (avec canapé clic-clac), une mezzanine au-dessus du séjour (avec deux lits 90), une chambre (avec 1 lit 140), une salle de bain avec baignoire et WC séparés. Ces appartements « mezzanine » sont en rez-de-jardin ou mi-étage avec terrasse privée. Ils sont conçus pour recevoir un maximum de 6 personnes.

- ***Les appartements 2 chambres :*** comprennent une entrée, un séjour cuisine (avec canapé clic-clac), deux chambres (une avec 1 lit 140, l'autre comprenant 4 lits 90 dont 2 superposés) , une salle de bain, WC séparés et un dressing. Ils sont sitúés à l'étage et chaque pièce du logement dispose de la climatisation. Ils peuvent recevoir un maximum de 8 personnes dont un enfant de moins de 4 ans, pour une superficie d'environ 50m2.

Si vous désirez visiter un de ces appartements pendant votre séjour, ceci sera possible en fonction des disponibilités ou lors des sorties du samedi.

Renseignements à l'accueil !

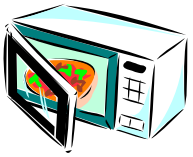

LES EQUIPEMENTS

Vous avez à votre disposition du matériel neuf ou en très bon état. Vous trouverez donc tout ce dont vous aurez besoin pour cuisiner, pour le ménage et vous détendre, c'est-à-dire :

- Toute la vaisselle et équipements ménagers
- Plaques électriques ou vitrocéramique
- Four électrique
- Four micro-ondes
- Frigidaire
- Cafetière électrique
- Grille-pain
- **Télévision couleur (branchements décodeur canal+ possible en vous munissant de votre décodeur).**
- Téléphone avec ligne direct (indiqué sur la couverture)
- Sèche-cheveux
- Aspirateur
- Radio-réveil
- Relax (voir tarif location)
- Ensemble de jardin (pour les appartements avec balcon et terrasse)
- Climatisation (pour les logements mansardés)

Nous avons placé à côté de chaque coffret à fusibles dans les logements, une petite boîte avec des fusibles neufs en cas de besoin.

Sachez qu'en plus du <u>disjoncteur général</u> dans la pièce des compteurs, votre appartement ou studio dispose d'un <u>*disjoncteur différentiel personnel*</u>. En cas de coupure d'électricité vérifiez qu'il soit bien réenclenché.

VOTRE DEPART

Les départs ont lieu le samedi matin de 8h00 à 10h (au plus tard)

Afin d'organiser votre départ dans les meilleurs conditions, nous vous remercions de bien vouloir prendre rendez-vous avec l'accueil, au plus tard le jeudi d'avant votre départ, pour nous informer de l'heure de votre sortie.

En cas de départ anticipé et si la sortie se fait en dehors des heures d'ouverture de l'accueil, le chèque de caution sera conservé et nous vous établirons un relevé de situation dont le solde sera à nous régler. Le chèque de caution vous sera retourné après état des lieux du logement suivant votre sortie avec la facture de votre séjour acquittée.

Veillez s'il vous plait à ce que :

- **Le frigo soit dégivré, nettoyé et désinfecté**
- **Le logement soit propre comme vous l'avez trouvé lors de votre arrivée**
- **Ne pas refaire les lits utilisés (inutile de laver les alèzes, les serpillières et les tapis de bains).**

Nous nous réservons le droit d'appliquer le tarif d'un forfait ménage si le ménage lors de la sortie n'était pas correctement effectué.

ATTENTION AU LINGE TACHE !!!!!

Nous demandons à ce que le linge ne soit pas plié lors de votre départ.

Si, pendant votre séjour, vous tâchez du linge, veuillez nous le signaler sans tarder, nous vous conseillerons afin d'éviter des frais de nettoyage..
En revanche, lors de l'état des lieux de départ, si nous constatons du linge tâché, celui-ci sera facturé selon les tarifs ci-dessous :

Alèze : 18,00 €
Housse de clic-clac : 80,00 €
Sous taie : 5,00 €
Oreiller ou traversin : 10,00 €
Dessus de lit : 25,00 €
Draps de location : 10,00 €

QUELQUES CONSIGNES

Afin que chacun apprécie cette résidence et passe un agréable séjour, nous aimerions que vous preniez connaissance de ces quelques consignes :

1er : Ne pas laisser les chiens vacants dans la résidence, les tenir attachés et ramasser leurs excréments, ne pas les laisser aboyer.
Il est impératif d'aviser l'accueil si vous avez un animal (chien ou chat) lors de la remise des clefs à l'arrivée (pour le respect des prochains locataires pouvant être allergiques). Un seul animal par appartement sera toléré.
Un supplément de 80,00€ par animal est appliqué pour un séjour 3 semaines.
Les animaux sont interdits dans le bâtiment F, G, H et I

2ème : Une voiture par appartement est acceptée dans l'enceinte de la résidence selon l'emplacement numéroté. Pour le second véhicule, un parking est prévu à l'entrée de la résidence. Pour les parkings couverts merci de laisser la place pour accéder aux portes renfermant les compteurs EDF. Interdiction de laver sa voiture dans la Résidence.

3ème : Ne pas faire de bruit dans les immeubles et la résidence après 22h (ex : claquer les portes, musique trop forte, douche ou bain etc…) Ne pas laisser les enfants courir dans les escaliers pour ne pas déranger les petits comme les grands pendant la sieste.

4ème : Interdiction de fumer dans toutes les parties communes et dans les logements.

5ème : De prendre soin des équipements que nous vous louons pendant la durée de votre séjour.

6ème : Si vous emmenez vos propres vélos, il vous sera demandé de les ranger dans le local de la résidence (local F, à côté de la laverie) réservé aux vélos (interdit sur les balcons ou communs)

7ème : Lors de votre arrivée le compteur EDF est relevé et il en sera de même lors de votre sortie. Forfait de 450KW inclus dans la location.

8ème : les parents doivent impérativement surveiller leurs enfants dans l'enceinte de la résidence (salle et aire de jeux, piscine…) mais aussi à proximité de la résidence (champ du voisin et terrain de tennis à ne pas franchir). Voir règlement Piscine

9ème : Les jeux sont mis gracieusement à votre disposition sous la responsabilité des parents.

10ème : Aucune démarche commerciale n'est autorisée dans l'enceinte de la Résidence.

INFORMATIONS PRATIQUES
RESIDENCE

L'ACCUEIL

L'accueil se trouve dans le premier chalet à l'entrée de la résidence
(Bâtiment A sur le plan)

Les horaires de l'accueil sont fixés en fonction des saisons

- **Moyenne et Haute saison** : Tous les jours de 15h00 à 18h00
  (Sauf les samedis matins réservés aux sorties des résidents)

- **Basse saison** : voir affiche à l'accueil

Fermé les dimanches et jours fériés

Nous sommes à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire.

Une permanence téléphonique est à votre écoute

Au **05.49.21.21.55 – 06 29 57 19 15**

Et pour toute urgence :

05.49.21.21.55 (avec insistance)
06.08.32.13.43
06.29.57.19.15

MODE D'UTILISATION DU TÉLÉPHONE

Votre appartement est équipé d'un téléphone avec ligne directe (le numéro indiqué sur la couverture)

Pour appeler, faites le "0", puis les 10 chiffres de votre correspondant (pour la France).

Vous avez un accès direct aux services suivants :

615 Service Médical d'urgence
617 Police
618 Pompiers
300 Accueil Résidence de tourisme CROMA
(Pendant les heures de permanences)

Pour information

Vous pouvez à tout moment, pendant votre séjour, demandez le montant de votre consommation téléphonique, en vous adressant à l'accueil.
Une facture détaillée des appels vous sera remise lors de votre départ.

Veillez à ce que votre téléphone soit bien raccroché, afin de ne pas encombrer le standard

Mode d'emploi Canal Sat

Votre résidence est équipée d'une antenne collective pour ***Canal + numérique*** et ***Canal Satellite*** collectif du type transposé.
Afin de recevoir vos chaînes, vous devez procéder à une recherche manuelle.

- Raccorder votre terminal et mettre en fonctionnement
- Appuyer sur les touches dans l'ordre suivant :
  - PERSO
  - 5 (installation du terminal)
  - 2 (mémorisation manuel)
  - OK
  - OK
  - Attendre la fin de la recherche (liste des chaînes)
  - PERSO

Vous pouvez Zapper…

LA LAVERIE

Vous avez à votre disposition une laverie automatique, qui se trouve dans le **bâtiment F** (CF PLAN) avec 2 machines à laver, un sèche-linge et un distributeur de lessive.

Pour le respect des locataires du bâtiment F, nous demandons à chacun de ne pas mettre en route une machine avant 8h00 et après 20h00 (fin du programme).

LA LAVERIE FONCTIONNE PAR L' INTERMEDIAIRE D'UN MONNAYEUR !

Il ne rend pas la monnaie mais accepte les pièces de 0.10€, 0.20€, 0.50€, 1€ et 2€

Bien lire toutes les instructions avant et assurez-vous d'avoir suffisamment de monnaie pour éviter de perdre votre apport.

Aucun remboursement ne sera fait, sauf en cas de problème technique

- **Les machines à laver rouge de 8 Kg N°2 et N°3 : 3.20 Euros**

Placer votre linge ainsi que la lessive. Bien fermer le hublot et sélectionner le numéro de la machine n°2 ou 3 sur le monnayeur. **Seulement ensuite,** introduire les pièces et la machine démarre automatiquement.
Mettre les pastilles de lessive dans le tambour et non dans le compartiment à lessive.

- **Le sèche-linge (minimum 0,60 Euros pour 4 min.)**

1ère étape : **Appuyer sur la touche n°1 de la centrale de paiement et cela AVANT DE METTRE LA MONNAIE.**

2ème étape : **sélectionner la durée (en nombre d'impulsion en tapant sur la touche # qui vous indiquera le montant à insérer)**

Reportez-vous au tableau ci-après :
Pour un maximum d'efficacité : prévoir 20 mn minimum

DUREE	Nombre impulsion touche « # »	*Montant à payer*
16 min	7	2.40€
20 min	9	3.00€
24 min	11	3.60€
28 min	13	4.20€
32 min	15	4.80€

3ème étape : Mettre le montant affiché sur l'écran dans le monnayeur : ATTENTION mettre le montant exact, la machine ne rend pas la monnaie.

4ème étape : Sur le sèche linge : appuyer sur le bouton blanc « démarrer » afin de le mettre en route

En cas de problème, adressez-vous à l'accueil.

Pour des raisons de sécurité, veillez à ce que la porte soit bien fermée après votre passage et que les enfants ne jouent pas dans la laverie avec les machines.

LE TRI SELECTIF

Un guide de recyclage et des sacs de tri sont mis à votre disposition dans les appartements et à l'accueil.

Nous vous remercions de bien vouloir jeter selon la liste énumérée sur **les sacs blancs.**

Tous les autres déchets vont dans les sacs gris.

Le Local des poubelles se situe à l'entrée de la résidence.

Si ces consignes ne sont pas respectées, les poubelles ne seront pas enlevées.

LA SALLE DE JEUX

Elle se trouve sous le bâtiment B (voir plan). Elle est ouverte pendant les heures de permanences en fonction des saisons.
Vous y trouverez un billard, un baby-foot, un jeu de fléchettes électronique et un jeu de palets.
Le matériel est disponible à l'accueil avec une caution pour certains et d'autres à l'achat :

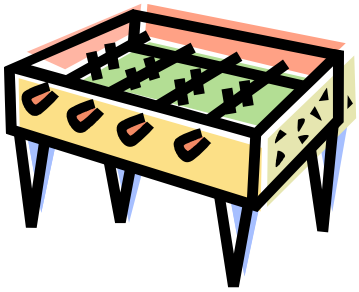

Matériel prêté contre une caution :

Billard	Caution de 100 €
Jeu de palet	Caution de 10 €
Boules de pétanque	Caution de 50 €
Badminton	Caution de 10 € pour 2 raquettes + 1 volant
Fléchette	Caution de 5 € pour 3 fléchettes (pointe fléchette sup. payante = 0,10 €)

Cette caution vous sera restituée à la fin de votre séjour, si le matériel prêté est rendu dans l'état où nous vous l'avons confié. Merci de rapporter le matériel dans les horaires d'ouvertures de l'accueil.

Matériel vendu :

Baby-foot	2 € la balle
Ping Pong	7 € ens. 2 raquettes ping pong + balles neuves
Balle de Ping Pong	0,50 € l'unité

Seul le Billard est prêté aux adultes et aux adolescents avertis sous la responsabilité des parents.

Le matériel doit être rendu à l'accueil pour contrôle et non échangé avec d'autres familles. La responsabilité incombera à la personne enregistrée lors de la remise du matériel.

Prêt de jeux de cartes (32, 54, tarot …) et jeux de sociétés (en fonction des disponibilités) avec une caution.

Si vous êtes intéressés, renseignez-vous à l'accueil.

Il est interdit de manger et de fumer dans la salle !

Cette salle de jeux est un lieu de détente conçue dans le but d'agrémenter votre séjour
Alors, respectez-là

LA PISCINE

Si les bâches bleues sont toujours sur la piscine, il est interdit de les enlever vous même

Attendez que la personne de l'accueil le fasse pour l'ouverture à 10h (pendant la belle saison !

Le premier baigneur pourra y accéder en ouvrant avec **une des clés de son logement**. Autrement, vous y accédez par un bouton poussoir. L'autre portillon, il faut soulever le taquet sur le côté droit en haut

Pour la sécurité des enfants,

Veillez à ce que la porte soit bien fermée derrière vous !

Ne jamais bloquer la fermeture du portillon par un objet

Rappel : les enfants –10 ans doivent être sous la vigilance d'un adulte

Attention, c'est une gâche électrique qui se bloque à 20h00. Pensez-y pour ne pas être enfermé à l'intérieur !

Nous vous rappelons que c'est une piscine privée, uniquement réservée à la clientèle CROMA et qu'elle n'est pas surveillée.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA PISCINE.

- Piscine privée, **non surveillée, sous la responsabilité des parents ou accompagnants.**
- Piscine réservée uniquement à la clientèle de la RÉSIDENCE CROMA.
- **Accès interdit aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés.**
- **Interdiction de débâcher la piscine (attendre que les bâches bleues soient enlevées)**
- **Bien fermer les portillons derrière vous, il en va de la sécurité des touts petits !**
- Interdiction de plonger.
- Interdiction de courir sur la plage.
- Interdiction de jouer au ballon.
- **Baignade interdite en short** (uniquement maillot de bain et boxer de bain pour des raisons sanitaires)
- Chaussures interdites à l'intérieur de la piscine.
- Objets pouvant couper le liner (sol) interdits
- Interdit de fumer.
- Interdit de manger.
- Interdit aux animaux

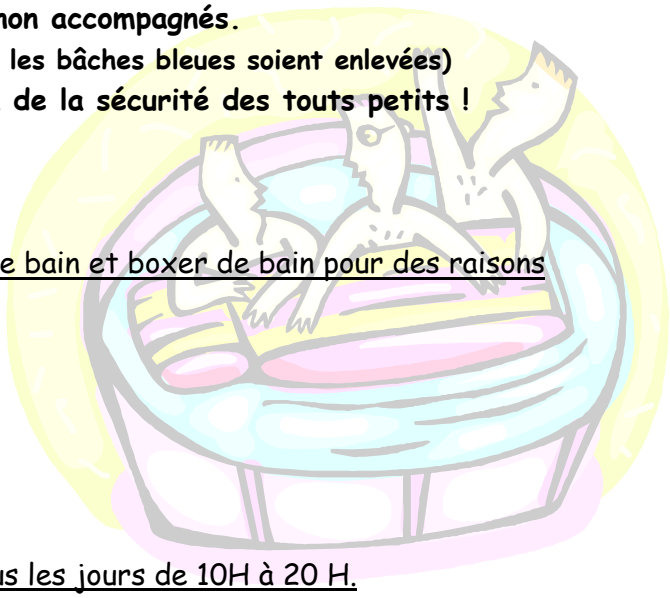

HEURES D'OUVERTURE : Tous les jours de 10H à 20 H.

LES 9 REGLES D'OR « Anti-Acariens »

1. Matelas et oreillers en matière synthétique
2. Sommier métallique ou à lattes de bois
3. Absence de moquette et de tapis
4. Absence de rembourrage en plumes ou laine pour le mobilier
5. Absence de tissu mural
6. Absence de rideaux épais et tenture (présence de voilages ou de rideau d'occultation faciles d'entretien)
7. Absence de plante verte
8. Animaux non acceptés
9. Mise à disposition d'un aspirateur

Quelques conseils pour l'entretien du logement :

Il revient au locataire de respecter les règles suivantes :

Quotidiennement :

- Aérer la chambre et la literie 10 min 2 fois par jour
- Aérer la salle de bains après chaque utilisation
- Dépoussiérer les meubles à l'aide d'un chiffon mouillé
- Ne pas enfumer la pièce
- Ne pas surchauffer la pièce (température idéale entre 18 et 20°)
- Interdire les animaux dans votre logement

LES LOCATIONS

LOCATION DE LINGE

Vous n'avez pas prévu votre linge ou vous l'avez tout simplement oublié, pas de problème, nous pouvons vous en louer.

Les tarifs qui suivent sont pour la durée du séjour, soit :

Ensemble lit 140, 180 ou 90 : 10,00 € comprenant 1 drap de dessous et 1 drap de dessus, 2 taies d'oreillers rectangulaires (ens 140 et 180) ou pour l'ensemble lit de 90, 1 taie carrée.

Ensemble de bain 1 personne 7,00 € comprenant 1 drap de bain, une serviette de toilette et 2 gants.

Ensemble vaisselle 3,00 € soit 3 torchons et 1 essuie main

LOCATION DE VELOS POUR LES RESIDENTS CROMA

	3 Sem.	1 Sem.	24 H
Adulte et ado	26,00 €	11,00 €	6,00 €
Enfant – 6 ans	20,00 €	7,00 €	4,00 €
Tandem		15,00 €	6,00 €

Casque enfant et antivol fournis / Casque adulte à la location

Nous vous ferons signer un contrat de location avant la mise à disposition du vélo

caution de 100€ par vélo est demandée lors de la location

LOCATION DE RELAX OU BAIN DE SOLEIL

Pendant votre séjour, vous pouvez louer un relax pour mettre sur votre terrasse ou à la piscine.
Tarif de location : 5€ pour la durée du séjour (caution de 10€ demandée)

LOCATION APPAREILS ELECTRIQUES

A votre disposition pendant votre séjour : 3€/24h

- gaufrier
- appareil à raclette
- appareil électrique à fondue
- poêle à crêpes

Renseignement et location à l'accueil

AUTRES SERVICES

Service Petit-Déjeuner

Nous vous proposons café, chocolat, thé, lait, jus de fruits, compote, yaourt, beurre, sucre, biscotte, pain de mie, galette de la région, madeleine, miel et confiture.

Le prix est de 7 € par personne.

Si vous êtes intéressés, vous devez remplir la fiche Petit Déjeuner à l'accueil 2 jours à l'avance !

Service ménage

Si au cours de votre séjour, vous désirez faire appel à une femme de ménage pour nettoyer votre logement, le coût sera de 23,00 € de l'heure TTC

Le forfait ménage (hors vaisselle, frigo et sanitaires) lors du départ est de 23€ (studio), 33€ (appt. 1 chbre), 35€ (appt. Mezz.) et 44€ (appt. 2 chbres).

Service Fax /Photocopie

- Prix de la photocopie noir & blanc	0,15 € la copie
- Prix de l'envoi d'un fax	0,80 € la page en France métropolitaine
	3,00 € la page pour l'étranger
- Prix de la réception d'un fax	0,20 € la page
- Prix de la réception d'un mail	0,30 € la page

Service Internet

Connexion WIFI incluse dans votre location. (code attribué à votre arrivée)

Service navette

Pour les personnes arrivant ou repartant par le train, nous allons vous chercher ou vous raccompagner à l'office de tourisme de la Roche Posay (terminus du bus SNCF) :
Nous prévenir la veille (service offert à notre clientèle pendant les heures ouverture de l'accueil).

De plus, pour nos clients sans véhicule, si vous avez besoin de faire de grosses courses, nous pouvons venir vous chercher au supermarché pour le trajet du retour (service gratuit pendant horaire ouverture de l'accueil)

Le barbecue

Barbecue mis à votre disposition gracieusement.

Pour toute utilisation s'inscrire à l'accueil

Après utilisation, il doit être rendu très propre, faute de quoi des frais de nettoyage vous seront facturés

INFORMATIONS PRATIQUES
LA ROCHE POSAY

LES HORAIRES D'OUVERTURE

Les supermarchés

Le grand Super U La Roche Posay
Du lundi au samedi de 9h à 19h30, le dimanche de 9h30 à 12h30.
Intermarché Yseures
Du lundi au mercredi 9h-12h30 et 14h30-19h30
Mercredi au samedi de 9h à 19h30
Dimanche de 9h30-12h30

Auchan Châtellerault
Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Leclerc Châtellerault
Du lundi au samedi de 8h45 à 19h45

Les marchés

La Roche Posay
- Tous les mardis, place de la République - *Grand marché de la semaine*
- Tous les mercredis, vendredi et samedis : place de la République

Châtellerault
- Tous les jeudis, toute la journée, place Blossac
- Tous les samedis matins sur les 2 rives côté Châtellerault et côté Châteauneuf

Chauvigny
- Tous les samedis

Descartes
- Tous les dimanches

L'office du tourisme

Est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le dimanche, du mois d'avril à octobre.

La Poste

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30, le samedi de 8h30 à 12h

LA ROCHE-POSAY

La Roche Posay est une ville située aux confluents des départements de l'Indre (36), connu pour ses vastes espaces verts et ses étangs, de la Touraine (37) où vous pourrez découvrir ses magnifiques châteaux, sa très belle architecture et ses vignobles.

La ROCHE-POSAY vous offre un grand panel d'activités sportives et touristiques. En feuilletant les brochures que nous vous déposons dans votre logement lors de votre arrivée, vous aurez un avant-goût de ce qu'il est possible de faire dans notre région en fonction de vos envies.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à vous adresser à l'office de tourisme de la Roche-Posay, que vous trouverez sur la place du centre ville Boulevard Victor Hugo, ou à la Maison de la Culture et des Loisirs avenue de Lattre de Tassigny en direction de Châtellerault.

En ce qui concerne les commerces, vous trouverez :

Alimentation : charcutier, boulanger, pâtissier, crêperie, restaurants, pizzerias, un supermarché ouvert du lundi au dimanche matin

Tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis matin, vous trouverez sur la place du centre ville un marché alimentaire.

Esthétique : coiffeurs, esthéticienne, centre de remise en forme, centre de balnéothérapie, Mélusine.

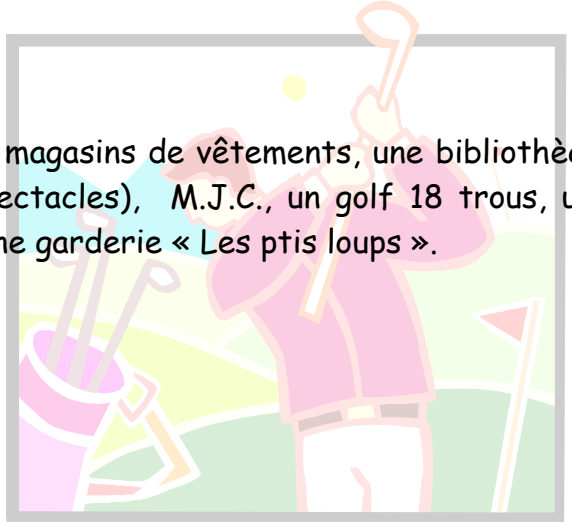

Il y aussi un tabac presse, des magasins de vêtements, une bibliothèque municipale, un cinéma, un casino (avec jeux et divers spectacles), M.J.C., un golf 18 trous, un hippodrome, un centre de balnéo, diverses associations, une garderie « Les ptis loups ».

UN PEU D'HISTOIRE

Le thermalisme à La Roche Posay

Les vertus des eaux de la Roche Posay étaient déjà connues et appréciées par les Romains mais les nombreuses légendes qui courent sur leur découverte datent en majorité du Moyen Age. L'une d'elles relate la guérison d'un cheval des écuries de Du Guesclin, couvert de pustules, traîné à demi-mort hors du château et miraculeusement guéri après un séjour dans une crevasse remplie de boue.

Une autre, du même type, fait état de la guérison tout aussi inattendue de chevaux du marquis de Pleumartin affligés d'une maladie répugnante et retrouvés en pleine forme après un séjour dans les bois de la Roche Posay.

Ce n'est que bien plus tard que les premiers témoignages écrits attestent officiellement de leur existence : ainsi le chirurgien BONFONS, en 1575, constate le *"bon effet des sources sur un pauvre homme couvert de rognes qui guérit tout net"*. A la même époque, Denis GENEROUX, notaire de Parthenay, et Michel LA RICHE, avocat à Saint-Maixent décrivent *"des milliers de personnes se présentent chaque année pour boire l'eau des fontaines miraculeuses, dites de jouvences et retrouvant grâce à elles fraîcheur et velouté de la jeunesse*".

Analysées et décrites par Pierre MILON (nommé 1er Intendant des Sources par Henri IV) en 1615, les études sur les eaux se sont accrût avec DUCLOS (académicien des sciences) ou encore, MARTIN (médecin à Châtellerault). NAPOLEON en 1807, reconnaît les propriétés des eaux de La Roche-Posay pour les maladies de peau, qui sont apparemment dues à la présence de Sélénium couplé à la Silice, élément absent de toutes autres stations thermales françaises.
Par la suite, JOSLE (Professeur de médecine à Poitiers) entreprend les 1ers essais analytiques complets sur les eaux et sera nommé « Médecin des eaux » par NAPOLEON. En 1846, les nouvelles analyses de MAILLET (pharmacien des hospices de Poitiers) donnent naissance au *« 1er Manuel des Eaux de La Roche ».*

En 1897 que la commune est déclarée par l'Académie de Médecine : *« STATION d'Utilité publique »*. L'année suivante, le Ministre de l'Intérieur autorise l'exploitation des eaux et sa vente.

Pendant la 1ère Guerre Mondiale, l'activité thermale décline. Pourtant, en 1921, la Société des Eaux est restructurée grâce au Docteur BORD. Il fonde la Société hydrominérale le 16 Juillet de la même année et entreprend la construction des Grands Thermes du Connétable en 1927.

La ville poursuit alors son prodigieux essor : 203 Baigneurs en 1920 contre plus de 9000 Curistes aujourd'hui dont 3000 enfants devenant ainsi la « 1ère STATION THERMALE EUROPEENNE DE DERMATHOLOGIE ». Ses établissements réputés reçoivent des milliers de malades chaque année. La Station s'enorgueillie de posséder des laboratoires pharmaceutiques modernes qui ont conquis la confiance unanime des dermatologues européens.

Sources « Les plus belles balades dans la Vienne » Les Créations du Pélican. « Cinq siècles de Thermalisme » Balade découverte …au fil de l'eau.

nous vous souhaitons un agréable séjour